

Accueils de loisirs / Petites vacances

Les « Accueils de Loisirs » se déroulent pendant les vacances scolaires sauf pour la période de Noël. Ils concernent les jeunes seclinois âgées de 3 à 17 ans. Les jeunes sont divisés par tranches d'âge et répartis dans les différents quartiers de la ville.

Les accueils de loisirs sont l'occasion de pratiquer des activités culturelles, sportives, artistiques... Mais aussi des temps de plaisir, d'éducation à la vie collective et de pratique d'activités de découverte.

Avec leurs animateurs, les enfants découvrent ce qui les entoure : nature, histoire et culture de la ville de Seclin et de la Région des Hauts de France. En accueil de loisirs, on vit un temps avec des copains ou on se fait de nouveaux copains ! L'occasion d'apprendre à vivre en société, d'élaborer et respecter des règles communes pour être bien ensemble : un moment privilégié pour partager, assumer des responsabilités et gagner en autonomie. Vivre des loisirs sans parents et sortir du quotidien permettent à l'enfant ou au jeune de développer sa capacité d'ouverture aux autres.

Accueils de loisirs d'Automne

ACCUEIL DE LOISIRS Automne 2019

• **Inscriptions Seclinois**

du mercredi 18 septembre au mercredi 2 octobre 2019 inclus

• **Préinscriptions extérieures** (en fonction des places disponibles)
jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2019

• **Lieu d'inscription**

Service des affaires scolaires, Hôtel de ville, 89 rue Roger-Bouvry à Seclin

• **Se munir**

- de votre numéro d'allocataire CAF
- d'un justificatif de domicile

Afin de garantir un accueil de qualité, il est indispensable d'avoir des effectifs prévisionnels fiables. A ce titre plus aucune inscription ne sera prise en dehors des dates établies.

Merci de votre compréhension.

Tarifs QF	Forfait 5 jours : 5 jours d'accueil + 5 repas	Forfait 3 jours 1/2 : 3 jours 1/2 d'accueil + 3 repas	Accueil Péri AL		
			matin et soir	Matin 7h / 8h45	Soir 17h15 / 19h
0 à 153	8.20	5.51	2.90	1.00	2.00
154 à 369	13.20	8.63	3.30	1.20	2.45
370 à 499	13.95	9.10	3.40	1.50	2.60
500 à 534	14.05	9.17	3.40	1.50	2.60
535 à 700	18.90	12.11	3.90	1.50	2.90
701 à 800	20.55	13.11	4.40	1.80	2.90
801 à 1000	22.25	14.25	4.40	2.00	2.90
1001 à 1200	25.10	16.14	4.60	2.00	3.10
+ 1200 et enfant du personnel hors commune	27.40	17.65	4.60	2.00	3.10
extérieur à la commune	77.30	51.97	8.20	3.60	5.10

Facturation : Le tarif des accueils de loisirs comprend la journée d'accueil à laquelle s'ajoute le prix du repas. La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des inscriptions.
Toute absence non justifiée d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure ne pourra être prise en compte.

Du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019

Attention, jeudi 31 octobre, accueil jusque 12h30

• **Horaires de fonctionnement**

Pour tous les centres sauf l'accueil 12-17 ans, l'accueil échelonné ; le matin de 8h45 à 9h25 et le départ le soir de 16h45 à 17h15

Un accueil péri AL à partir de 7h le matin et jusqu'à 19h le soir est proposé aux enfants dont les deux parents travaillent.



! Pour l'accueil 12-17 ans au Foyer Gérard Philippe, accueil de 8h45 à 18h. Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h25. Départ échelonné de 17h à 18h. Il n'est pas prévu d'accueil péri AL pour cette tranche d'âge (Merci de contacter le Service Enfance Jeunesse en cas de difficulté). Modalité d'inscription voir ci-dessous

LIEUX D'ACCUEIL

• **Accueil des enfants scolarisés en Petite et Moyenne Sections :**
Accueil à l'école Louise-Michel
Rue de Wattissart
Tel : 03.20.90.06.42

• **Accueil des enfants scolarisés en Grande Section :**
Accueil à l'école Marie-Curie
Rue du 8 mars
Tel : 03.20.90.06.42

• **Accueil des enfants scolarisés en CP et CE1**
Accueil à l'école Paul-Langevin
Rue Guy-Moquet
Tel : 03.20.90.00.06

• **Accueil des enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} (- de 12 ans)**
Accueil à l'école Jules-Verne
Rue de l'Abbé-Bonpain
Tel : 03.20.32.13.83

• **Accueil 12-17 ans**
Accueil au Foyer Gérard Philippe
Parc de la Ramie
Rue des Martyrs de la Résistance
Tél : 03.20.32.20.87

- **inscription à la journée**
(au Service des Affaires scolaires)
Accueil de 8h45 à 18h.

- **inscription à l'après-midi**
Les dossiers d'inscription sont à retirer au château Guillemaud ou dans les structures de quartier (autorisation parentale obligatoire pour fréquenter le centre).
Accueil échelonné de 13h30 à 14h et départ échelonné de 17h à 18h.
En cas de sortie, les horaires seront précisés sur place.

Assurance : la ville est assurée en responsabilité civile pour les différentes activités organisées dans le cadre des accueils.
Nous vous conseillons de souscrire une assurance complémentaire pour votre enfant.

Documents à télécharger :

[Fiche renseignement ALTélécharger](#)